

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001143-20170904-20170039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/09/2017

20170039

commune

de *Figari*

**Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal**

**Séance du Lundi 04 septembre 2017**

L'an deux mille dix sept, le quatre septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice: 15**

**Nombre de conseillers présents : 13**

**Nombre de conseillers absents : 2**

**Ayant donné procuration : 0**

**Étaient présents :** AZZENA Dominique, BALLETT épouse BERCEGOL Julie, BARTOLI Danielle, MARCON Marina, SALA Alain, GUISEPPI Julie, FURET Jean-Paul, DE PERETTI Della ROCCA Jean-Baptiste ATTOUFAHI Ahmed, FITTIPALDI épouse VERNET Anne, DE COCKERE-POMPA Florence, SIMONI Joseph

**Ayant donné procuration : 0**

**Étaient absents ,** MARCELLESI Martine, BENARD Georges

*Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales : SALA Alain*

.../...

Séance du Lundi 04 septembre 2017

**Objet : Annule et remplace la délibération N° 20170030 du 12 juillet 2017**

Réseaux d'assainissement Vignola - Lancement procédure de D'Utilité Publique avec une création de servitude.

Le Maire rappelle que par délibération, en date du 11 juillet 2011, l'avant projet relatif à l'opération assainissement Figari-Vignola-Poggiale avait été approuvé par le Conseil Municipal.

Qu'à ce stade du dossier, il convient de réaliser la construction du réseau d'assainissement collectif de Vignola vers la nouvelle station d'épuration

Le tracé validé par le bureau d'études, maitre d'œuvre de l'opération a fait également l'objet d'une approbation par le service de la police de l'eau (DDPM Corse-du sud).

Cependant, malgré plusieurs échanges et rencontres avec les propriétaires concernés.

La municipalité n'a pu trouver d'accord amiable à ce jour, il convient désormais d'engager une procédure d'utilité publique avec une création d'une servitude de passage, les parcelles cadastrées sont: section H 1766, H 1765, H 1764, H 1775, H 1776.

Durant la procédure de DUP les négociations amiables peuvent continuer en vu d'un accord.

Pour information, France Domaine a estimé la valeur du mètre carré des parcelles concernées à 0.60 euros (lettre en date du 18 mai 2017).

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée le plan établi par le bureau d'études décrivant le tracé du réseau.

**Le Conseil Municipal,**

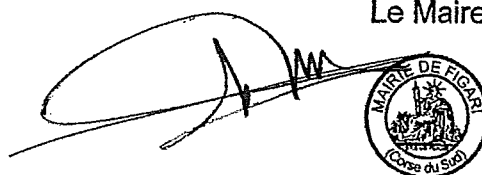

Oui l'exposé de son Président,

Et après en avoir délibéré :

- Décide de lancer une procédure d'enquête publique et parcellaire sur le réseau d'assainissement secteur Vignola
- Demande la création d'une servitude de passage
- De demander à Monsieur le Préfet la nomination d'un commissaire enquêteur afin de réaliser cette procédure
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette opération

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus

Ont voté pour : 11  
Ont voté contre : 0  
Abstentions : 2

Le Maire  
  


Joseph POMPA

commune

de

Figari

2015016

**Séance du Mercredi 08 juillet 2015**

L'an deux mille quinze, le vingt neuf janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de FIGARI, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. POMPA Joseph, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice: 15**

**Nombre de conseillers présents : 10**

**Nombre de conseillers absents : 1**

**Ayant donné procuration : 4**

**Etaient présents :** , BALLET épouse BERCEGOL Julie, BARTOLI Danielle, BENARD Georges, DE PERETTI Della ROCCA Jean-Baptiste, FURET Jean-Paul, MARCELLESI Martine, MARCON Marina, SALA Alain , SIMONI Joseph, GUISEPPI Julie,

**Ayant donné procuration :** DE COCKERE-POMPA Florence, AZZENA Dominique, MARCELLESI Martine, FITTIPALDI épouse VERNET Anne,

*Ont approuvés à l'unanimité la présente délibération.*

**Etaient absents :** ATTOUFAHI Ahmed

*Secrétaire de séance élu au scrutin secret, conformément à l'Article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales : SALA Alain*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212001143-20150708-2015016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2015

.../...

**Objet :** Réseaux d'assainissement Vignola - Lancement procédure de D'Utilité Publique et parcellaire

Le Maire rappelle que par délibération, en date du 11 juillet 2011, l'avant projet relatif à l'opération assainissement Figari-Vignola-Poggiale avait été approuvé par le Conseil Municipal.

Qu'à ce stade du dossier, il convient de réaliser la construction du réseau d'assainissement collectif de Vignola vers la nouvelle station d'épuration

Le tracé validé par le bureau d'études, maître d'œuvre de l'opération a fait également l'objet d'une approbation par le service de la police de l'eau (DDPM Corse-du sud).

Cependant, malgré plusieurs échanges et rencontres avec les propriétaires concernés.

La municipalité n'a pu trouver d'accord amiable à ce jour, il convient désormais d'engager une procédure d'utilité publique puis une procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires des parcelles cadastrées : section H 1766, H 1765, H 1775, H 1776, H 1768.

Durant la procédure de DUP les négociations amiables peuvent continuer en vu d'un accord.

Pour information, France Domaine a estimé la valeur du mètre carré des parcelles concernées à 0.60 euros (lettre en date du 12 mars 2015).

Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée le plan établi par le bureau d'études décrivant le tracé du réseau.

**Le Conseil Municipal,**

Oui l'exposé de son Président,

Et après en avoir délibéré :

- Décide de lancer une procédure d'enquête publique et parcellaire sur le réseau d'assainissement secteur Vignola
- De demander à Monsieur le Préfet la nomination d'un commissaire enquêteur afin de réaliser cette procédure
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes à cette opération

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois, an que dessus

Ont voté pour : 10

Ont voté contre : 1

Abstentions : 3

Pour extrait conforme

Le Maire

Joseph POMPAL

